



Demande de bourse de lycée en ligne

Préparation
de la campagne 2020

Guide à l'attention des chefs d'établissement



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Introduction

Ce service en ligne "bourse de lycée" s'adresse aux familles dont les enfants sont scolarisés en lycée public ou EREA.

Le téléservice de demande de bourse de lycée est intégré au portail Scolarité Services qui donne aussi accès à la fiche de renseignement et au livret scolaire unique notamment. Ce service intégré certifie le lien responsable-élève(s) et s'appuie sur la récupération des données fiscales du demandeur directement auprès de la direction générale des finances publiques. Il permet ainsi de simplifier la démarche des parents d'élèves et de fiabiliser et faciliter le suivi des demandes de bourse de lycée dans votre établissement grâce à leur transfert automatique dans Siècle Bourse, et d'en faciliter l'instruction par les services académiques.

Les campagnes de demandes en ligne des bourses ont mis en évidence **un fort besoin d'accompagnement de certaines familles**. La mobilisation des équipes de votre établissement est donc majeure pour favoriser l'utilisation du service en ligne des bourses de lycée et conduire ce changement.

La campagne de printemps habituellement conduite par les collèges pour leurs élèves de 3^{ème} n'ayant pu se conduire au printemps 2020 que par voie papier, un nombre moins important de demandes ont été déposées. Il conviendra d'informer toutes les familles d'élèves arrivant en seconde dans votre lycée de la campagne de bourse et de ses modalités, notamment du service en ligne pour présenter leur demande. Les demandes faites en ligne faciliteront le traitement des dossiers et assureront qu'un maximum de boursiers puisse percevoir leur bourse dès le premier trimestre.

Le présent guide vise à faciliter la préparation de **la campagne annuelle de bourse de lycée pour l'année scolaire 2020-2021 qui se déroulera du 1^{er} septembre au 15 octobre 2020.**

Il comprend :

- une liste des actions à prévoir avant et pendant la campagne
- un zoom sur les premières tâches à accomplir : message d'accueil sur le téléservice et notification des comptes d'accès

A noter que les collégiens de l'académie qui rejoignent votre lycée et dont les parents disposaient déjà d'un compte Education nationale "ATEN » bénéficient de la portabilité de leur connexion pour accéder au portail Scolarité services pour votre établissement.

Parallèlement vous sont transmis :

- un guide pour le suivi des demandes de bourse de lycée en ligne destiné aux personnes chargées de la réception des demandes et des éventuelles pièces à joindre à la demande, ainsi que de la relance auprès des familles ;
- un kit de communication qui vous permettra d'accompagner les parents pendant la campagne et qui comprend : un document flyer à remettre, un tutoriel vidéo décrivant la demande de bourses de lycée en ligne, un tutoriel décrivant le parcours de connexion au portail Scolarité Services.



Liste des actions à prévoir avant et pendant la campagne

Période	Actions	Ressources
Pré-Rentrée	<ul style="list-style-type: none">Activer les téléservices (pour les établissements qui n'ont aucun service ouvert) ;Notifier les comptes Education nationale des responsables d'élèves scolarisés au lycée en 2020-2021 ;Personnaliser le message d'accueil de l'établissement sur le portail Scolarité services (annonce ouverture du téléservice bourse de lycée, contact établissement).	<ul style="list-style-type: none">Guide de préparation de la campagne de bourses de lycée 2020/activation des comptes
Rentrée	<ul style="list-style-type: none">Communiquer aux responsables d'élèves leur compte Education nationale qui permet de se connecter au portail Scolarité Services et d'accéder à la demande de bourse de lycée.Informar les familles des élèves de seconde ou d'autres niveaux non boursiers que la demande de bourse de lycée pour la rentrée 2020 s'effectuera en ligne ;Inciter les familles, si nécessaire, à se créer une adresse mèl (indispensable pour l'activation du compte Education nationale) et à contacter les services sociaux ou les associations locales pour être aidés dans cette démarche ;	<ul style="list-style-type: none">Courrier ou mèl de création des comptes Education nationale, générés automatiquement ;Affiche - flyerSimulateur et informations sur www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee
De rentrée à mi-octobre	<ul style="list-style-type: none">Organiser les modalités d'accompagnement des parents d'élèves pour la demande de bourse de lycée en ligne :<ol style="list-style-type: none">Au sein de l'établissement (espace dédié, personnes en charge...)A l'extérieur de l'établissement avec les services sociaux et associations locales qui peuvent compléter l'action de l'établissement (ex : relayer l'information, assister à la création de comptes mèl...).	<ul style="list-style-type: none">Guide de préparation de la campagne bourses de lycée 2020
Pré-Rentrée	<ul style="list-style-type: none">Communiquer aux personnes qui seront chargées de renseigner les parents d'élèves les supports d'accompagnement fournis par le ministère.	<ul style="list-style-type: none">Flyer à remettre aux parentsGuide pour la connexion au portail Scolarité servicesTutoriel vidéo pour la demande de bourse en ligne
Pré-Rentrée	<ul style="list-style-type: none">Communiquer à la personne chargée de la réception des demandes de bourses ou des justificatifs complémentaires à la demande en ligne le guide utilisateur de Siècle-Bourse qui vous est fourni.	<ul style="list-style-type: none">Guide pour la gestion des demandes de bourse de lycée en ligne
De la rentrée à fin de campagne	<ul style="list-style-type: none">Transmettre régulièrement au service académique des bourses (SAB) les justificatifs remis par les parents au secrétariat, à l'aide des bordereaux édités dans Siècle Bourse de lycéeTransmettre au SAB les demandes papier reçues (bordereaux dans Siècle Bourse de lycée)Poursuivre l'information des parents d'élèves	
Mi-Octobre	<ul style="list-style-type: none">Relancer les familles dont les demandes sont incomplètes	Edition disponible dans le module Bourse de lycée de Siècle
A compter du 16 octobre	Transmettre les derniers justificatifs fournis et éventuelles demandes papier (y compris celles arrivées hors délai) au SAB	



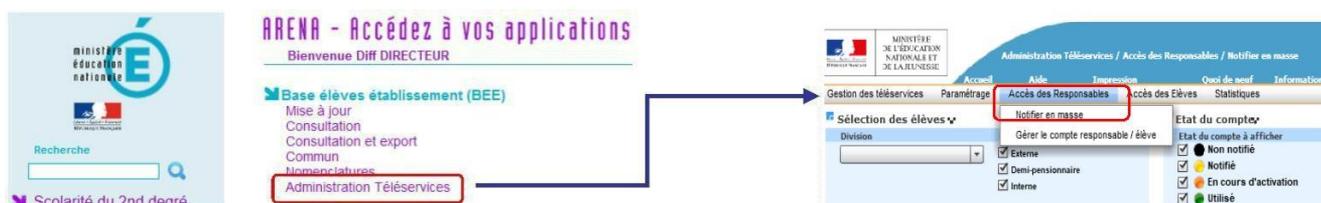
Zoom sur les premières tâches à effectuer

1. La notification des comptes d'accès

Cette opération concerne les **établissements** qui n'ont **pas encore notifié de comptes** téléservices aux **responsables** légaux des élèves concernés par la campagne de bourse de lycée :

- élèves nouvellement scolarisés au lycée à la rentrée 2020
- élèves de lycée non boursiers en 2019-2020 et souhaitant présenter une demande pour 2020-2021

Elle s'effectue dans **Administration téléservices**, menu **Accès des responsables > Notifier en masse**.

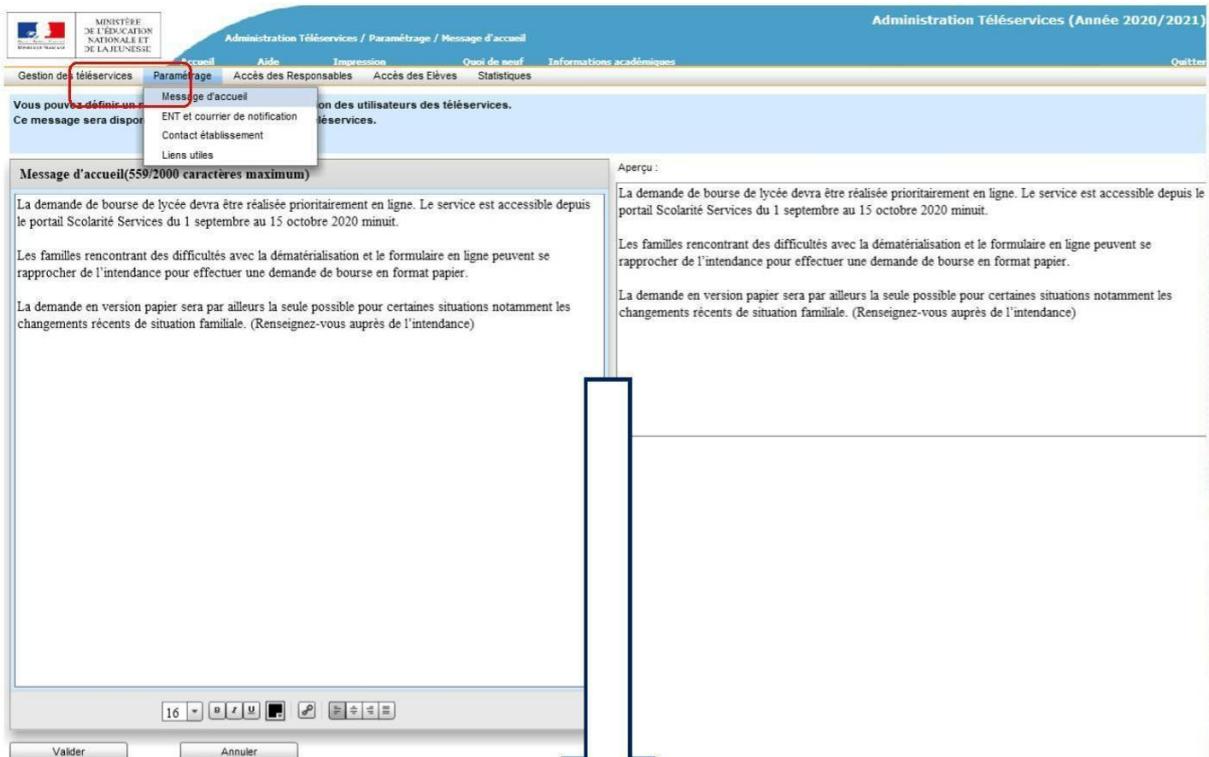


Remarque : Un élève ne peut pas se connecter à la **demande de bourse de lycée** avec son propre compte. Un **compte responsable est absolument nécessaire**.

2. La personnalisation du message d'accueil

Dans le menu **Paramétrage > Message d'accueil** du module **Administration Téléservices**, l'établissement peut personnaliser le message qui sera affiché **en temps réel** sur la page d'accueil des services en ligne de l'élève et sur celle du responsable.

Il s'agit d'un **message général** concernant les services ouverts, qui peut permettre de valoriser la demande de **bourse de lycée en ligne** pendant le temps nécessaire, ou d'annoncer l'ouverture au 1^{er} septembre de ce service et les modalités d'accompagnement des parents prévues par l'établissement.



Pour en savoir plus sur le module Administration Téléservices, vous pouvez vous reporter à la documentation "Administration Téléservices - Guide utilisateur" fournie par les services informatiques de votre rectorat.